
CABINET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
&
DIRECTION DE LA CONSTRUCTION ET DE
LA RECONSTRUCTION DES ROUTES

AVIS DE MARCHE POUR DES TRAVAUX

Procédure ouverte internationale

**Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Tchaasemondé – Gandè – Agbang
(26,57 km) y compris la bretelle Soudou – Frontière Bénin (6,5 km)
et les travaux connexes**

Référence accord de prêt : 2024049/PR TG 2024 32 00

Date : 12 9 JUL 2025

AAOI N° : 644 /MTPI/CAB/SG/DGTP/PRMP&DCRR

DESCRIPTION DU PROJET

1. Maître d'ouvrage

Le Maître d'ouvrage ou l'Autorité Contractante est l'Etat togolais représenté par le ministère des travaux publics et des infrastructures.

2. Description du marché

Le présent marché est relatif aux travaux d'aménagement et de bitumage de la route en terre Tchaasemondé – Gandè – Agbang (26,57 km) y compris la bretelle Soudou – Frontière Bénin (6,5 km) et les travaux connexes (10 forages ; 10 blocs de 6 latrines ; 9 km de pistes rurales et 1 400 ml de clôture).

La chaussée projetée se présente comme suit :

- sur le plan géométrique : une chaussée de 7.40 m à 9.00 m de largeur avec des accotements ou des trottoirs de part et d'autre ;
- sur le plan structurel : 30 cm de GL + 20 cm de GLAC + 15 cm de GC + 10 cm de GB + 6 cm de BBME pour la voie principale et 25 cm de GLAC + 25 cm de GLAC + 6 cm de BBME pour la bretelle.

En plus des travaux de chaussée et terrassement, il faut noter les travaux d'ouvrages, de signalisations routières, d'éclairage public et de mesures environnementales et sociales.

3. Nombre et intitulés des lots : Lot unique

CONDITIONS DE PARTICIPATION

4. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

- a) la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale d'un État éligible conformément à **l'accord de prêt n° 2024049/PR TG 2024 32 00 du 17 juillet 2024 entre la BOAD et l'Etat togolais** ;
- b) la participation aux appels d'offres est ouverte aux organisations internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;
- c) lorsque le financement couvre une opération mise en œuvre par l'intermédiaire d'une initiative régionale, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne morale d'un État participant à l'initiative concernée ;
- d) lorsque le financement couvre une opération cofinancée avec un État tiers, la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne morale éligible en vertu des règles dudit État tiers ;
- e) tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays éligibles.

5. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées. Les offres ne portant que sur une partie des prestations requises ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante.

6. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance est autorisé à hauteur de **25 %** de la valeur du marché. Les sous-traitants, fournisseurs et entités dont les capacités sont prises en compte par le soumissionnaire pour les critères de sélection doivent être éligibles au regard des règles de nationalité et d'origine du programme de financement décrites au point ci-dessus.

7. Situation d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats de la BOAD.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée ; le pourcentage maximal du montant du marché qui peut faire l'objet d'une sous-traitance ne devra pas excéder 25%.

9. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent millions (400 000 000) de francs CFA** lors de la soumission de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. La garantie d'offre sera une garantie à première demande et se présentera sous l'une des formes ci-après, au choix du soumissionnaire :

- (a) une garantie d'offre émise par une banque ou une institution financière (telle une compagnie d'assurances ou un organisme de cautionnement) ;
- (b) un crédit documentaire irrévocable ; ou
- (c) un chèque de banque ou un chèque certifié.

10. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à **5%** de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 15 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par l'Autorité Contractante. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

11. Réunion d'information et/ou visite de site

Une réunion d'information suivie d'une visite groupée de site obligatoire sera organisée suivant les dispositions ci-après :

Lieu de la réunion : Salle 2 du bâtiment annexe de la DGTP, 3^e étage

Date : 01 SEPT 2025

Heure : 09 heures 00 minute TU

Une visite des sites sera organisée par le Maître de l'Ouvrage suivant le lieu, la date et l'heure ci-après :

Lieu de départ : Enceinte de la Direction Régionale des Travaux Publics de Kara (DRTP Kara)

Date : 03 SEPT 2025

Heure : 09 heures 30 minutes TU

12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

13. Date prévue de commencement du marché

La date prévue pour le commencement des travaux est le **22 mai 2026**.

14. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai d'exécution prévu pour les travaux est de **vingt-quatre (24) mois** y compris la période pluvieuse à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de démarrage des travaux.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

15. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble.

Capacité économique et financière du candidat :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- a. Fournir les états financiers des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) certifiés par un commissaire aux comptes agréé et qui ont été déposés au Commissariat des Impôts ;
- b. Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **treize milliards (13 000 000 000)** de francs CFA TTC ou équivalent en devise étrangère ;

Lorsque l'offre est soumise par un consortium ou un groupement d'entreprises, l'ensemble du groupement ou du consortium devra satisfaire à l'exigence, mais également chaque partie devra satisfaire à au moins 40% du minimum exigé et au moins une partie devra satisfaire à 60% du critère.

La certification des bilans ou états financiers devra être faite par un expert-comptable dûment inscrit à l'ordre national des experts comptables et des comptables agréés ou par l'instance habileté dans son pays de provenance.

NB : les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années exigés (2022, 2023 et 2024), doivent produire les éléments suivants : (i) un plan d'affaires sur trois (03) ans, (ii) un état prévisionnel de trésorerie sur vingt-quatre (24) mois et (iii) tout document de nature bancaire et financière permettant à l'autorité contractante de s'assurer du financement des investissements nécessités par l'activité et du besoin en fonds de roulement.

- c. Disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins égal à **cinq milliards (5 000 000 000)** de francs CFA ou équivalent en Dollars US.

Capacité technique et professionnelle du candidat :

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- a. **être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre des pièces administratives réglementaires de son pays de provenance ;**
- b. avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur au moins deux (02) marchés de travaux similaires, au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) d'une valeur minimale de vingt et un milliards (21 000 000 000) de francs CFA TTC chacun **(joindre les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception). Sont considérés comme travaux similaires, les travaux d'aménagement et de bitumage d'une route d'au moins 26,4 km avec la réalisation des couches de chaussée en matériaux stabilisés ou traités au ciment et un revêtement en béton bitumineux.**

NB : Lorsque l'offre est soumise par un consortium ou un groupement d'entreprises, l'ensemble du groupement ou du consortium devra satisfaire à l'exigence, mais également chaque partie devra jouir d'un (01) marché similaire dont la valeur minimale est de quinze (15) milliards de francs CFA.

- c. disposer d'un personnel d'encadrement et du matériel conformément au minimum exigé dans la section grille de conformité.

Liste du personnel clé :

N°	Position	Qualification	Expérience globale en travaux (années)	Expérience en travaux similaires
1	Directeur des travaux	Ingénieur Génie Civil ou des Travaux Publics ou équivalent (Bac +5)	15	Avoir réalisé au moins 3 marchés similaires en tant que Directeur de travaux au cours des dix dernières années. Les travaux similaires doivent porter sur l'aménagement et le bitumage de routes avec revêtement en béton bitumineux. Il devra parler couramment le français.
2	Conducteur de travaux	Ingénieur génie civil ou des travaux publics ou équivalent (Bac +5)	10	Avoir réalisé au moins 2 marchés similaires en tant que Conducteur de travaux au cours des dix dernières années. Il devra parler couramment le français.
3	Géotechnicien	Ingénieur Géotechnicien ou Génie Civil ou des Travaux Publics ou équivalent (Bac +5)	10	Avoir réalisé au moins 2 marchés similaires en tant que géotechnicien au cours des dix dernières années. Les travaux similaires doivent porter sur l'aménagement et le bitumage ou la réhabilitation et le renforcement de routes en béton bitumineux.

N°	Position	Qualification	Expérience globale en travaux (années)	Expérience en travaux similaires
4	Ingénieur Topographe	Ingénieur Topographe ou Génie Civil ou des Travaux Publics ou équivalent (Bac +5)	10	Avoir réalisé au moins 2 marchés similaires en tant qu'Ingénieur Topographe au cours des dix dernières années. Les travaux similaires doivent porter sur l'aménagement et le bitumage ou la réhabilitation et le renforcement de routes bitumées.
5	Responsable des activités d'atténuation des mesures environnementales et sociales.	Environnementaliste Spécialiste dans le suivi et l'évaluation des impacts sociaux et environnementaux (Bac +4)	10	Avoir réalisé au moins 2 marchés similaires en tant que Responsable des activités d'atténuation des mesures environnementales et sociales au cours des dix dernières années.
6	Ingénieur G.C ou TP chargé de l'assurance qualité (PAQ)	Ingénieur Génie Civil ou des Travaux Publics ou équivalent (Bac +5) avec une formation attestée en assurance QHSE ou Master en QHSE ou équivalent	10	Avoir réalisé au moins 2 marchés similaires en tant qu'Ingénieur GC ou TP chargé de l'assurance qualité au cours des dix dernières années.
7	Ingénieur Ouvrage d'Art et hydrauliques	Ingénieur Génie Civil ou des Travaux Publics ou équivalent spécialisé en Ouvrage d'Art (Bac +5)	10	Avoir réalisé au moins 2 marchés similaires en tant qu'Ingénieur Ouvrage d'Art au cours des dix dernières années. Les travaux similaires doivent porter sur l'aménagement et le bitumage ou la réhabilitation et le renforcement de routes bitumées comprenant la construction d'ouvrages hydrauliques.
8	Expert en génie électrique	Ingénieur en génie électrique	5	Avoir au moins une fois réalisé les travaux d'éclairage publics sur les voiries au cours des dix dernières années.
9	Expert en télécommunication / fibre optique	Ingénieur en Génie Electrique ou Télécommunication ou équivalent (Bac+5), spécialisé en fibre optique	5	Avoir au moins une fois réalisé les travaux de déploiement de fibre optique sur plus de 10 km au cours des dix dernières années.

Liste des matériels et équipements requis

No.	Type de matériel et caractéristiques	Nombre min. requis
Matériels pour terrassement		
1	Centrale de fabrication de la grave latéritique traité au ciment	1
2	Bulldozer capable de remuer une quantité de matériaux meubles $\geq 100 \text{ m}^3/\text{h}$	4
3	Niveleuse disposant d'une puissance $\geq 120 \text{ CV}$	6
4	Chargeur capable de charger une quantité de matériaux $\geq 140 \text{ m}^3/\text{h}$	4
5	Pelle retro à large patin de capacité $\geq 1 \text{ m}^3$ disposant d'une puissance $\geq 180 \text{ CV}$	2
6	Compacteur à pneus lourd de type CB 565 ou équivalent	2
7	Compacteur à pied de mouton automoteur ou équivalent	2
8	Compacteur vibrant type V4 ou équivalent	4
9	Camion à benne de capacité $\geq 15 \text{ m}^3$	20
10	Camion-citerne de contenance $\geq 10\,000$ litres	3
11	Camion plateau (transport de ciment)	2
12	Camion banane (transport de ciment en vrac)	1
13	Brise-roche	1
Matériels pour revêtement chaussée		
14	Centrale d'enrobage de capacité $\geq 150 \text{ T/J}$	1
15	Épandeuse de bitume	2
16	Finisher	2
17	Cylindre lisse	2
18	Compacteur vibrant	2
19	Compacteur pneumatique	2
20	Balayeuse mécanique	2
Matériels pour ouvrage en béton		
21	Centrale à béton de capacité $\geq 80 \text{ m}^3/\text{heure}$	1
22	Atelier de coffrage	1
23	Atelier de ferrailage	1
24	Atelier de préfabrication	1
25	Compresseurs à air	1
26	Pelle hydraulique	1
27	Camion Grue de capacité $> 1,5$ tonne et rayon $> 10 \text{ m}$	2
28	Bétonnières de capacité $\geq 1 \text{ m}^3$	4
29	Camions toupie à béton	4
30	Vibreurs PTC	1
31	Aiguilles pneumatiques	6
32	Compacteurs à mains vibrants	2
33	Moto pompe d'un débit $\geq 2 \text{ m}^3/\text{s}$	2
Matériels de transport		
34	Camions à benne de capacité $\geq 10 \text{ m}^3$	15
35	Porte engins	2
36	Camions d'entretien	2
37	Camions citerne à gasoil de capacité ≥ 3000 litres	1
38	Camionnettes	4

No.	Type de matériel et caractéristiques	Nombre min. requis
Matériels topographiques et géotechnique		
39	Groupe électrogène	4
40	Groupe autonome de soudure à l'arc et groupe oxyacétylénique	2
41	Équipements topographiques	2 brigades
42	Équipements géotechniques (études et contrôle)	1 lot complet

NB :

- Cette liste de matériel n'est pas exhaustive et désigne le strict minimum requis, le soumissionnaire est appelé à compléter cette liste par le matériel qu'il juge nécessaire à l'accomplissement de sa tâche dans les délais requis. La liste du matériel devra être en adéquation avec le planning et la méthodologie d'exécution des travaux ;
- Pour chaque matériel proposé, le soumissionnaire doit indiquer preuves à l'appui (cartes grise, reçus d'achats, contrat de location et preuve de propriété) si ces équipements sont sa propriété, sont loués ou sont utilisés par un sous-traitant.

16. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas et n'excède pas le budget alloué aux travaux.

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement en liquidité d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures (MTPI)
 Direction Générale des Travaux Publics
 Personne Responsable des Marchés Publics
 Cellule de Gestion des Marchés Publics
 Immeuble du Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures
 Avenue Sarakawa
 Bureau : 5^e étage, porte 509 /Tél : (+228) 22 23 13 28
 Email : mtptprmp-cgmp@gmail.com

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse suivante au plus tard 20 jours avant la date limite de remise des offres, en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché :

Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures (MTPI)
Direction Générale des Travaux Publics
BP : 335 Lomé - République Togolaise, 5^e étage, porte 511
Tél : (+228) 22 23 13 25 ; (+228) 22 23 13 20
Email : mtptprmp-cgmp@gmail.com ; secretariat.dgtp@gmail.com ;
jacquesboyindjo@yahoo.fr ; kpindjok16@gmail.com

L'autorité contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera publié dans les mêmes médias ayant servi à la publication de l'avis de marché au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

18. Date limite de soumission des offres

Au plus tard le 30 SEPT 2025 à 08 heures 15 minutes TU.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Les offres doivent être soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d'ouvrage et être :

- soit envoyées par courrier postal, auquel cas la date du récépissé de dépôt fait foi ;
- soit remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du maître d'ouvrage contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

L'intitulé du marché et la référence de la publication doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

L'adresse de dépôt des offres est :

A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics
Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures (MTPI)
Avenue Sarakawa,
Immeuble du Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures
Bâtiment annexe, 1^{er} étage, porte 06
Tél : (+228) 22 23 13 62

19. Séance d'ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le 30 SEPT 2025 à 08 h 30 min à l'adresse suivante :

Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures (MTPI)
Direction Générale des Travaux Publics
Avenue Sarakawa, BP : 335, Lomé-Togo
Salle de réunion de la Direction Générale des Travaux Publics

20. Débriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

22. Base juridique

Le *Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats de la BOAD* est disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives/.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel d'offres.

Le Ministre des travaux publics
et des infrastructures

